# Procès-verbal

# 17e séance publique régulière du conseil d'administration

Date et heure

Le 14 juin 2018 – 19 h 30

Lieu, adresse et salle

Hôpital Anna-Laberge - 200 boulevard Brisebois, Châteauguay. J6K 4W8

Salles B et C (bloc administratif)

**Présences :** Line Ampleman

**Dorice Boudreault** 

Madeleine Himbeault Greig Claude Jolin, président

Michel Laurendeau, vice-président

Roch Leblanc

Jean-Claude-Lecompte Annabelle Lefebvre Heather L'Heureux Nicole Marleau

Yves Masse, secrétaire et président-directeur général

Jean-Pierre Rodrigue

Sylvie Sauvé

Absences Mélanie Caron motivées : Judith Dubé Patricia Quirion

Invités : Martin Larose, directeur des ressources financières

Nancie Poulin, présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Chantal Rochefort, présidente du conseil des infirmières et infirmiers

# 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté et la séance est déclarée ouverte à 19 h 43 par le président du conseil d'administration.

# 2. Adoption de l'ordre du jour

## **Résolution CA20180614-01**

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Période publique de questions (durée maximale : 30 minutes)
- 4. Mot du président du conseil d'administration
- 5. Mot du président-directeur général
- 6. Approbation des plus récents procès-verbaux du conseil d'administration
  - 6.1 Procès-verbal de la 16e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 2 mai 2018
    - 6.1.1 Suivi(s) découlant du procès-verbal de la 16<sup>e</sup> séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 2 mai 2018
  - 6.2 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 1er juin 2018

# 7. Affaires du jour

- 7.1 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2017-2018 du Conseil des infirmières et infirmiers (CII) Invitée: Mme Chantal Rochefort, présidente du comité exécutif du CII
- 7.2 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2016-2017 du Conseil multidisciplinaire (CM) Invité: Mme Nancie Poulin, présidente du comité exécutif du CM

### 8. Rapports des comités du conseil d'administration

- 8.1 Comité de gouvernance et d'éthique
  - 8.1.1 Rapport du président / séance tenue le 23 mai 2018

8.1.2 Résultats du processus d'autoévaluation 2017-2018 des comités du conseil d'administration et des conseils professionnels

### 8.2 Comité de vérification

- 8.2.1 Rapport du président / séance tenue le 13 juin 2018
- 8.2.2 Rapport annuel 2017-2018 du comité de vérification
- 8.2.3 Adoption du rapport financier annuel (AS-471) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018
- 8.2.4 Nomination d'un auditeur externe pour l'exercice 2018-2019

### 8.3 Comité soins et services à la clientèle

8.3.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 24 mai 2018

# 8.4 Comité de vigilance et de la qualité

- 8.4.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 7 juin 2018
- 8.4.2 Rapport annuel 2017-2018 du comité de gestion des risques

### 8.5 Comité immobilisation et environnement

- 8.5.1 Rapport de la présidente du comité immobilisation et environnement / séance tenue le 23 mai 2018
- 8.5.2 Autorisation de renouvellement d'un bail 1265 rue Georges-F.-Slack à Farnham
- 8.5.3 Demande de servitude à la Ville de Châteauguay en faveur du CISSS de la Montérégie-Ouest

### 8.6 Comité des ressources humaines

8.6.1 Rapport du président / séance tenue le 12 juin 2018

### 8.7 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

### 9. Agenda de consentement

### 9.1 Affaires médicales

- 9.1.1 Nomination Adjointe au chef de département de médecine spécialisée Volet réadaptation
- 9.1.2 Congés divers de médecins, dentistes ou pharmaciens (4)
- 9.1.3 Démissions et retraite de médecins et pharmaciens (14)

### 9.2 Affaires administratives

- 9.2.1 Renouvellement de l'entente de partenariat avec le Centre d'éthique du CISSS de Laval et le CISSS de la Montérégie-Ouest pour l'année 2018-2019
- 9.2.2 Règlement sur l'organisation de l'enseignement et de la recherche

## 9.3 Rapports annuels 2017-2018 des conseils professionnels

9.3.1 Rapport annuel 2017-2018 - Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

### 10. Affaires nouvelles

# 11. Documents déposés pour information

- 11.1 Bilan des suivis avec le comité des usagers du centre intégré (CUCI) (rapport annuel 2016-2017)
- 11.2 Tableau de bord commenté Objectifs organisationnels 2017-2018 Période 13, 2017-2018 Du 3 au 31 mars 2018
- 11.3 Tableau de suivi des recommandations/conditions du conseil d'administration Statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens
- 11.4 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ Période du 17 avril au 4 juin 2018
- 11.5 Prévention et contrôle des infections (PCI) et
  - 11.5.1 État de situation PCI, mise à jour périodique à la période 1 se terminant le 28 avril 2018
  - 11.5.2 Activités du programme de prévention et contrôle des infections (PCI) Période1- 2018-2019 Du 1er au 28 avril 2018
- 11.6 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 25 avril 2018 au 6 juin 2018
- Date de la prochaine séance publique régulière : Mercredi 19 septembre 2018 au Centre d'hébergement d'Ormstown
- 13. Clôture de la séance

## 3. Période publique de questions (durée maximale : 30 minutes)

Le président du conseil d'administration souhaite la bienvenue aux personnes présentes et annonce l'ouverture de la période publique de questions. Aucune question n'a été reçue via le registre électronique ni au registre d'inscription sur place. Le président invite néanmoins toute personne qui désire poser une question à le faire mais aucune personne ne se manifeste.

## 4. Mot du président du conseil d'administration

### Journée annuelle de réflexion

Le président rappelle la tenue de la journée annuelle de réflexion le 21 juin prochain. Il invite les administrateurs à amorcer une réflexion quant à l'organisation et à la vision que l'on aimerait donner au conseil d'administration pour la prochaine année.

Rencontre avec le ministre de la Santé et les Services sociaux et les présidents des conseils d'administration Une rencontre est prévue le 18 juin prochain. Étant donné qu'aucun ordre du jour n'a été reçu jusqu'à maintenant, il ne peut préciser les sujets qui y seront abordés.

## 5. Mot du président-directeur général

### Salles de pilotage

On commence à voir les bénéfices de l'implantation de nos salles de pilotage depuis les 2 dernières années (stratégiques, tactiques, opérationnelles). On note une adhésion des équipes. Notre modèle fait l'objet d'analyse par le Ministère du travail et de la solidarité social. Ils sont venus nous rencontrer à ce sujet. Il s'agit d'un bon coup pour l'organisation.

### Prix d'excellence du MSSS

Lors du gala des Prix Excellence du MSSS se déroulant le 31 mai dernier, une mention spéciale a été effectuée auprès des 6 établissements ayant été impliqués lors des inondations, dont notre CISSS. Une mention d'honneur a également été remise à l'équipe de soins infirmiers pour le projet « Mise en place d'agents de suivi multiprogramme en milieu hospitalier » dans la catégorie sécurité des soins et des services.

## Visites ministérielles en hébergement

Juin marque le début du troisième cycle des visites ministérielles d'évaluation de la qualité des milieux de vie. On peut donc s'attendre à des visites prochainement.

## Tournée de la DG

Une nouvelle formule a été préconisée pour la tournée de la Direction générale cette année en misant sur ce qui est à venir et vers où on se dirige. Une trentaine de minutes était consacrée à la présentation pour ensuite laisser plus de place aux questions et échanges avec les employés. Selon la nature des questions et des préoccupations soulevées, on note que la notion d'intégration est plus élevée que les années précédentes, étant plus axées sur les services et la qualité des soins que sur la réorganisation comme telle. Le « i » du centre intrégré commence donc à prendre un sens.

## Transfert de la clinique d'ophtalmologie de l'Hôpital Anna-Laberge

La clinique externe d'ophtalmologie située dans les locaux de l'Hôpital Anna-Laberge a récemment déménagé dans ses nouveaux espaces au Centre de santé Desjardins, à proximité de l'hôpital. Les activités ont repris sans interruption. Ce déménagement dégagera du temps opératoire et de l'espace supplémentaires pour l'hôpital, et ce, au plus grand bénéfice de la clientèle.

#### **GMF-R** supercliniques

L'ouverture de deux nouvelles supercliniques a été annoncée sur notre territoire, l'une est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> avril et l'autre ouvrira le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Au total pour la Montérégie, 5 supercliniques ont vu le jour dont 3 sont en Montérégie-Ouest.

# Tableau de bord du conseil d'administration pour le suivi des objectifs prioritaires

Pour l'exercice 2017-2018, beaucoup d'efforts ont été déployés pour augmenter l'accès à un médecin de famille. Avec un engagement atteint de 77% (cible fixée de 75%), 3 personnes sur 4 ont maintenant accès à un médecin de famille.

Pour les indicateurs de l'urgence, les engagements n'ont pas été rencontrés malgré les nombreux efforts qui ont été et qui sont encore déployés. La non-atteinte est principalement attribuable à l'achalandage accrue dans nos urgences. Toutefois si on regarde en détail, la durée moyenne de séjour pour la clientèle sur civière à l'urgence s'est améliorée (était à plus de 23 heures l'année dernière comparativement à 19 heures cette année).

Le taux de conformité aux pratiques exemplaires d'hygiène des mains est également un combat sans relâche et de tous les instants. Les équipes sont continuellement à pied d'œuvre pour faire la promotion et les actions en conséquence.

Le nombre total d'heures de service de soutien à domicile longue durée rendues à domicile par les différents modes de dispensation de services a été intensifié par rapport à l'année précédente, soit 47% de plus. Les investissements reçus et les actions déployées ont aidé à augmenter la fluidité de la clientèle en augmentant le soutien à domicile de façon significative.

L'engagement pour la durée moyenne de séjours dans les lits de médecine était assez agressif. La durée moyenne était très sensible aux séjours exceptionnellement longs et à l'admission de personnes âgées très malades. Si on diminue notre durée moyenne de séjours, on vient augmenter notre capacité de lits. La planification des congés vient donner une capacité additionnelle.

L'engagement du taux de décès à domicile chez les usagers ayant reçu des soins palliatifs et de fin de vie à domicile a presque été atteint. Il y a eu un enjeu de couverture médicale pour certains secteurs mais l'arrivée de nouveaux médecins au cours de la prochaine année devrait permettre l'atteinte de l'engagement pour la prochaine année.

Globalement, on note de bons progrès dans l'organisation sur de multiples secteurs d'activités administratives et cliniques et dans l'harmonisation de nos pratiques.

## 6. Approbation des plus récents procès-verbaux du conseil d'administration

# 6.1 Procès-verbal de la 16<sup>e</sup> séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 2 mai 2018 Résolution CA20180614-02

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la 16<sup>e</sup> séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 2 mai 2018, et ce, tel qu'il a été rédigé.

# 6.1.1 Suivi(s) découlant du procès-verbal de la 16e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 2 mai 2018

À la suite du dépôt du tableau des suivis découlant du procès-verbal de la 16° séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 2 mai 2018, aucune demande de précision complémentaire n'est soulevée.

## 6.2 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 1er juin 2018

### **Résolution CA20180614-03**

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 1<sup>er</sup> juin 2018, et ce, tel qu'il a été rédigé.

## 7. Affaires du jour

# 7.1 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2017-2018 du Conseil des infirmières et infirmiers (CII)

Invitée : Madame Chantal Rochefort, présidente du comité exécutif du CII et nouveau président du comité CIA

Accompagnée du président du comité infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA), la présidente du comité exécutif du CII décrit les faits saillants du rapport annuel 2017-2018.

Elle souligne d'abord le dynamisme des membres de ce comité qui sont des gens dédiés à l'appréciation de la qualité et de la sécurité des soins.

Au cours de l'exercice 2017-2018, il y a eu neuf rencontres auxquelles les membres ont pu apprécier la qualité des actes infirmiers posés au sein de l'organisation par, entres autres, les présentations de :

- Résultats des audits au niveau de certains services, unités, directions;
- Avis sur les règles de soins infirmiers;
- Politiques et procédures;

Plusieurs discussions ont également eu lieu avec la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire au regard de la distribution des soins dispensés et l'évaluation et le maintien des compétences.

Le CII collabore avec la DSIEU à l'élaboration de la philosophie de soins infirmiers dont le lancement sera prévu au cours de la prochaine année.

Elle souligne la collaboration du DSIEU qui permet au CII et CIIA de bien remplir leur rôle avec leur plein potentiel.

Les membres du conseil d'administration échangent avec la présidente du CII sur sa vision de l'arrivée des infirmières praticiennes spécialisées et de leur rôle. Elle souligne qu'une IPS fera dorénavant partie du comité exécutif.

La présidente du comité soins et services à la clientèle, comité relevant du conseil d'administration, mentionne que le comité a été saisi d'une lettre de reconnaissance face à l'adhésion du CII à l'implantation de la philosophie de soins et un avis soulignant la préoccupation du CII concernant la surcharge de travail et la pénurie de main-d'œuvre. Il est précisé que ces éléments sont suivis de près par la direction et par le comité des ressources humaines du conseil d'administration.

Elle conclut en précisant que le président du CIIA est actuellement en apprentissage dans son nouveau rôle ayant été récemment nommé en mai.

On remercie la présidente du CII et le président du CIIA pour leur engagement au sein de l'organisation.

# 7.2 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2017-2018 du Conseil multidisciplinaire (CM) Invitée : Madame Nancie Poulin, présidente du comité exécutif du CM

La présidente du comité exécutif du CM est invitée à présenter les faits saillants des activités du comité pour l'exercice 2017-2018.

Le CM est composé de plus de 3000 membres et représente plus de 40 professions différentes. Au cours de la dernière année, il y a eu 6 rencontres, 7 séances de travail et 1 assemblée générale annuelle. La présidente du CM désire souligner l'excellente participation de la direction générale aux rencontres, de même que celle du directeur des services multidisciplinaires.

Le CM a reçu en cours d'année 3 demandes de formation de comités de pairs mais aucun comité n'a encore été formé. 4 demandes d'avis ont été recues et étudiées et aucun avis officiel n'a été émis.

L'enjeu principal pour la prochaine année sera de faire connaître le comité auprès des membres pour augmenter leur engagement en élaborant des mécanismes contribuant à l'amélioration de la connaissance des rôles et mandats du CM. Une demande a été adressée à la Direction des programmes Dépendances pour supporter le CM à se faire connaître davantage et promouvoir une culture de consultation du CM dans les différentes directions cliniques. Une rencontre a déjà eu lieu et une autre est prévue à l'automne.

Un autre enjeu majeur demeure le départ de 50% de l'exécutif et de nombreuses absences aux réunions. La conciliation entre les tâches de clinicien et l'implication au comité exécutif constituent un défi pour plusieurs. Il apparaît essentiel de travailler sur cet aspect afin de favoriser le maintien de l'engagement des membres et le recrutement.

Globalement, l'année 2017-2018 aura permis de consolider les assises du conseil multidisciplinaire. Le comité exécutif du CM a été consulté à 8 reprises sur plusieurs politiques/procédures à mettre en place au sein de l'organisation. Il y a eu une première rencontre avec le comité de coordination de la formation et le CM a participé aux Tables des présidents de CECM. Aucun avis n'a été émis au président-directeur-général au cours de l'année.

Les efforts pour la prochaine année seront, entre autres, consacrés à la poursuite des travaux en lien avec le plan de communication, à la création de comités de pairs, poursuivre l'association avec la Tables des présidents de CECM et développer une collaboration entre les trois conseils professionnels (CII, CM et CMDP).

Échanges entre les membres du conseil d'administration et la présidente du CM sur l'intégration des travailleurs sociaux au sein des GMF.

On remercie la présidente du CM pour la présentation effectuée et son implication au sein de l'organisation.

## 8. Rapports des comités du conseil d'administration

# 8.1 Comité de gouvernance et d'éthique

# 8.1.1 Rapport du président / Séance tenue le 23 mai 2018

Le président du comité de gouvernance et d'éthique résume les points ayant été traités à la séance du 23 mai dernier, à savoir :

 Reddition de compte 2017-2018 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics : Une seule demande reçue;

- Renouvellement de l'entente de partenariat avec le Centre d'éthique du CISSS de Laval et le CISSS de la Montérégie-Ouest pour l'année 2018-2019 (sera traité à l'agenda de consentement);
- Présentation du bilan annuel des activités du comité d'éthique pour l'année 2017-2018;
- Évaluation de la possibilité de diffuser les séances publiques du conseil d'administration par visioconférence ou autres solutions : Analyse en cours.

# 8.1.2 Résultats du processus d'autoévaluation 2017-2018 des comités du conseil d'administration et des conseils professionnels

Les membres du conseil d'administration prennent acte des résultats du processus d'autoévaluation 2017-2018, et ce, pour l'ensemble des comités du conseil d'administration et des conseils professionnels. Aucun constat majeur ne ressort des analyses effectuées. Les résultats du processus d'autoévaluation du conseil d'administration seront évalués à la journée annuelle de réflexion le 21 juin prochain.

## 8.2 Comité de vérification

# 8.2.1 Rapport du président / Séance tenue le 13 juin 2018

Le président du comité de vérification, résume les points ayant été traités à la séance du 13 juin dernier, à savoir :

- Suivi des enveloppes de développement;
- Présentation des listes de contrats de 100 000 \$ (24 février au 31 mars et 1<sup>er</sup> au 20 avril 2018);
- Suivi sur les mécanismes de contrôle interne;
- Suivi sur les commentaires des auditeurs externes 2016-2017;
- Sommaire des remboursements des frais de fonction des membres du conseil d'administration;
- Projet d'accords d'exploitation avec les fondations;
- Analyse des résultats de l'autoévaluation 2017-2018 du comité de vérification;
- Calendrier et plan de travail du comité pour 2018-2019;

## 8.2.2 Rapport annuel 2017-2018 du comité de vérification

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de vérification pour l'exercice 2017-2018.

# 8.2.3 Adoption du rapport financier annuel (AS-471) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018

Invité : M. Martin Larose, directeur des ressources financières

En vertu des articles 289 à 295 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, les livres et comptes de l'établissement doivent être audités par un auditeur externe indépendant. La firme Raymond Chabot Grant Thornton a donc été mandatée par le CISSS de la Montérégie-Ouest pour l'audit du rapport financier annuel (AS-471), et ce, conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada.

Dans ce contexte, il est présenté aujourd'hui aux membres du conseil d'administration, les résultats de l'exercice financier 2017-2018 du CISSS de la Montérégie-Ouest, tel que présentés au rapport financier annuel (AS-471). L'établissement affiche des revenus du fonds d'exploitation de 754 693 340 \$ pour les activités principales et accessoires, alors que les dépenses du fonds d'exploitation sont 754 653 729 \$ pour ces mêmes activités, dégageant un surplus d'exploitation de 39 611 \$ duquel nous devons déduire le déficit du fonds d'immobilisation de 39 611 \$, ce qui permet le respect de l'équilibre budgétaire.

### Résolution CA20180614-04

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu des articles 289 à 295 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, les livres et les comptes de l'établissement ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, auditeur externe indépendant mandaté par le CISSS de la Montérégie-Ouest pour l'exercice 2017-2018;

**CONSIDÉRANT QUE** les auditeurs ont procédé à l'audit du rapport financier annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (AS-471) du CISSS de la Montérégie-Ouest, et ce, conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada;

**CONSIDÉRANT QU'**à la séance du comité de vérification du 13 juin 2018, les membres ont examiné les résultats financiers pour l'exercice 2017-2018 du CISSS de la Montérégie-Ouest (AS-471). Ce rapport affiche des revenus du fonds d'exploitation de 754 693 340 \$ pour les activités principales et accessoires, alors que les dépenses du fonds d'exploitation sont 754 653 729 \$ pour ces mêmes

activités, dégageant un surplus d'exploitation de 39 611 \$ duquel nous devons déduire le déficit du fonds d'immobilisation de 39 611 \$, ce qui permet le respect de l'équilibre budgétaire.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors de la séance du 13 juin 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest approuve le rapport financier annuel pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 (rapport AS-471) du CISSS de la Montérégie-Ouest;

ΕT

Que le conseil d'administration désigne messieurs Yves Masse, président—directeur général du CISSS de la Montérégie-Ouest et Martin Larose, directeur des ressources financières, pour signer le rapport financier (AS-471) 2017-2018 pour et au nom de l'établissement.

À la suite de la présentation, les membres du conseil d'administration conviennent, à l'unanimité, d'adresser une motion de félicitations à l'équipe de la direction des ressources financières pour la production du rapport financier annuel (AS-471) 2017-2018 et à l'équipe de direction pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

### **Résolution CA20180614-05**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration a été saisi des résultats de l'exercice financier 2017-2018 tels que présentés dans le rapport financier annuel (AS-471);

**CONSIDÉRANT** les efforts soutenus par l'équipe de la Direction des ressources financières pour la production de ce rapport;

**CONSIDÉRANT** qu'au terme de l'audit effectué, l'auditeur indépendant a souligné la très bonne collaboration de l'équipe de la Direction des ressources financières;

**CONSIDÉRANT** les efforts soutenus de la part des membres de l'équipe de direction pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire tout en assurant l'accès aux soins et services;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'administration est fier de pouvoir compter sur des équipes aussi dévouées;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que les membres du conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest adressent une motion de félicitations à l'équipe de la Direction des ressources financières pour la production du rapport financier annuel (AS-471) 2017-2018 et aux membres de l'équipe de direction pour les efforts soutenus à l'atteinte de l'équilibre budgétaire au 31 mars 2018.

## 8.2.4 Nomination d'un auditeur externe pour l'exercice 2018-2019

Sous recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration doit nommer, avant le 30 septembre de chaque année, un auditeur externe pour l'exercice financier en cours.

Suite à sa constitution, le CISSS de la Montérégie-Ouest a mené, à l'été 2015, un appel d'offres pour les services d'un auditeur externe, (art 290. LSSSS). Au terme de ce processus, la firme d'auditeurs retenue est Raymond Chabot Grant Thornton. La durée initiale du contrat est d'un an, plus trois options de renouvellement du contrat pour une durée supplémentaire d'un an chacune.

Les années financières visées sont, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

## **Résolution CA20180614-06**

**CONSIDÉRANT QU**'en vertu de l'article 289 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, les livres et comptes de l'établissement doivent être audités par un auditeur externe;

**CONSIDÉRANT QU**'en vertu de l'article 290 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, le conseil d'administration doit procéder à la nomination d'un auditeur externe pour l'exercice financier 2018-2019 avant le 30 septembre prochain;

**CONSIDÉRANT QU**'en vertu de l'article 290 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, le CISSS de la Montérégie-Ouest a procédé à un appel d'offre pour les services d'un auditeur externe au cours de l'été 2015:

**CONSIDÉRANT QU**'au terme du processus d'analyse des soumissions le CISSS de la Montérégie-Ouest a retenu la firme Raymond Chabot Grant Thornton, pour une durée initiale du contrat qui est de un an, plus trois options de renouvellement du contrat pour une durée supplémentaire d'un an chacune;

CONSIDÉRANT QU'au terme des travaux, l'établissement est satisfait de la qualité des services rendus;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors d'une séance tenue le 13 juin 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte de retenir la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme auditeur externe pour l'exercice financier 2018-2019.

### 8.3 Comité soins et services à la clientèle

## 8.3.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 24 mai 2018

La présidente du comité soins et services à la clientèle résume les sujets ayant été traités à la séance du 24 mai 2018, à savoir :

- Plan d'amélioration découlant de la visite d'agrément 2017 : À prévoir d'ici le 4 septembre prochain;
- Présentation du plan territorial d'amélioration de l'accès et de la continuité, bilan 2017-2018 et actions 2018-2019:
- Présentation du plan d'amélioration à l'égard des personnes handicapées, bilan 2017-2018 et actions 2018-2019:
- Cadre de référence sur l'organisation des services en DP-DI-TSA;
- État de situation sur les résidences à assistance continue du territoire de l'Estrie;
- Avis du conseil des infirmières et infirmiers;
- Suivi des indicateurs cliniques critiques : usagers en niveau de soins alternatifs en milieu hospitalier.

# 8.4 Comité de vigilance et de la qualité

# 8.4.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 7 juin 2018

La présidente du comité de vigilance et de la qualité résume les points ayant été traités à la séance du 7 juin 2018, à savoir :

- Présentation des activités du programme de prévention et contrôle des infections à la période 13;
- Rapport trimestriel des incidents et accidents (périodes 10 à 13) et analyse des événements sentinelles survenus : 270 déclarations de plus cette année;
- Suivi du comité de gestion des risques pour les rencontres du 3 mai et 6 juin 2018;
- Suivi de l'agrément 2017 : Preuves de conformité à remettre au 4 septembre 2018;
- Bilan des visites ministérielles d'évaluation de la qualité des milieux de vie;
- Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité de services;
- Planification annuelle des travaux 2018-2019 du comité de vigilance et de la qualité.

# 8.4.2 Rapport annuel 2017-2018 du comité de gestion des risques

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de gestion des risques pour l'exercice 2017-2018.

## 8.5 Comité immobilisation et environnement

# 8.5.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 23 mai 2018

La présidente du comité immobilisation et environnement étant absente, Madame Heather L'Heureux, membre de ce comité, résume les sujets ayant été traités à la séance du 23 mai 2018, à savoir :

- Calendrier des travaux spécifiques du comité immobilisation et environnement pour 2018-2019;
- Gestion de la maintenance préventive;
- Mise à jour du tableau de suivi des projets de construction;
- État de situation des résidences à assistance continue dans la région de l'Estrie;

Les sujets ci-dessous traités aux points 8.5.2 et 8.5.3 font l'objet de recommandations au conseil d'administration.

# 8.5.2 Autorisation de renouvellement d'un bail - 1265 rue Georges-F.-Slack à Farham

Le CISSS de la Montérégie-Ouest occupe des locaux du 1265, rue Georges-F.-Slack, à Farnham, depuis 2005. Le bâtiment a été construit pour les besoins de l'établissement. L'entente actuelle a été en vigueur

du 1er février 2010 au 30 juin 2015 et se renouvèle annuellement depuis. L'échéance est donc le 30 juin 2018.

### Résolution CA20180614-07

**CONSIDÉRANT** que le renouvellement automatique du bail au 1265, rue Georges-F.-Slack, à Farnham arrive à échéance le 20 juin 2018;

**CONSIDÉRANT** que les deux partis souhaitent renouveler l'entente;

**CONSIDÉRANT** que les locaux répondent aux besoins de l'établissement, moyennant des améliorations locatives:

**CONSIDÉRANT** que le comité de direction a approuvé le budget supplémentaire de requis pour le loyer annuel total dans le cadre de la planification de l'exercice budgétaire 2018-2019;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité immobilisation et environnement lors de la séance tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest autorise le renouvellement du bail du 1265, rue Georges-F.-Slack, à Farnham, pour une période de cinq (5) ans, à compter du 21 juin 2018, avec une augmentation des frais d'exploitation et l'ajout d'améliorations locatives, et d'inclure deux (2) options de renouvellement de deux (2) ans aux mêmes termes;

ΕT

Autorise le président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, à signer les documents relatifs à ce renouvellement, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

# 8.5.3 Demande de servitude à la Ville de Châteauguay en faveur du CISSS de la Montérégie-Ouest

À la suite d'une rencontre avec le service d'urbanisme de la ville de Châteauguay afin de discuter de la possibilité d'utiliser des parcelles de terrain adjacent à celui du CHSLD de Châteauguay, la direction des services techniques souhaite obtenir l'aval du conseil d'administration pour la publication d'une servitude en faveur de l'établissement, et ce, pour deux portions de terrain appartenant à la Ville.

Le premier élément de cette démarche consiste à régulariser une situation concernant le stationnement. En effet, environ le tiers de la partie nord du stationnement est aménagé sur un terrain appartenant à la Ville. Ceci date probablement de la rénovation du CHSLD de Châteauguay dans les années 1990 ou avant. L'obtention d'une servitude permettrait de rendre officielle l'utilisation de cette partie de terrain tout en confirmant sa vocation.

Dans un second temps, l'établissement souhaite aménager une promenade champêtre sur une partie du parc Chevrefils. Ce projet serait financé en partie par la Fondation Anna-Laberge.

Il est donc requis d'obtenir les droits d'utilisation d'une parcelle du terrain de la Ville afin d'obtenir une superficie supplémentaire de 1 200 mètres carrés pour aménager la promenade.

### **Résolution CA20180614-08**

**CONSIDÉRANT** qu'une superficie de terrain supplémentaire est requise pour aménager une promenade champêtre pour les résidents du CHSLD de Châteauguay, situé au 95, chemin de la Haute-Rivière, à Châteauguay;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Châteauguay requiert que le parc Chevrefils et la promenade champêtre soient accessibles aux citoyens à partir du stationnement du CHSLD Châteauguay:

**CONSIDÉRANT** que l'établissement propose de mettre à la disposition des citoyens trois places de stationnement non tarifées;

**CONSIDÉRANT** que la situation d'occupation d'une parcelle de terrain de la Ville de Châteauguay par le stationnement du CHSLD Châteauguay doit être régularisée;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité immobilisation et environnement lors de la séance tenue le 23 mai 2018:

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le président-directeur général à transmettre une demande de servitude à la Ville de Châteauguay pour obtenir les droits d'utilisation d'une parcelle du terrain de la Ville pour stationnement et aménagement d'une promenade.

ΕT

Autorise le président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest à signer les documents relatifs à cette entente.

## 8.6 Comité des ressources humaines

# 8.6.1 Rapport du président / Séance tenue le 12 juin 2018

Le président du comité des ressources humaines résume les sujets ayant été traités à la séance du 12 juin 2018, à savoir :

- Calendrier des thématiques à traiter au comité pour l'année 2018-2019 : Une demande a été adressée afin que le comité puisse suivre le projet ratio infirmières-usagers mis en place à l'Hôpital du Suroît;
- Tableau de bord des objectifs prioritaires 2018-2019 : Demande adressée pour obtenir des mesures spécifiques et plus détaillées pour suivre les indicateurs RH du tableau de bord de façon plus évocatrice. Les indicateurs stratégiques suivis plus particulièrement par le comité RH sont le temps supplémentaire, l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante et l'assurance salaire;
- · Rapport d'évolution des griefs actifs;
- Présentation du bilan annuel et mise à jour du plan d'action des personnes handicapées;
- Programme d'évaluation de rendement du personnel d'encadrement;
- État de situation des résidences à assistance continue dans la région de l'Estrie.

# 8.7 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

La personne désignée du CUCI au conseil d'administration mentionne qu'un cadre de référence du comité des usagers du centre intégré est en cours de rédaction et déterminera les rôles est les responsabilités des différents comités. Considérant que le CUCI relève du conseil d'administration, ce cadre de référence sera éventuellement présenté au conseil d'administration pour adoption.

# 9. Agenda de consentement

## 9.1 Affaires médicales

# 9.1.1 Nomination – Adjointe au chef de département de médecine spécialisée – Volet réadaptation

## **Résolution CA20180614-09**

**CONSIDÉRANT** l'importance de nommer un adjoint au chef de département de médecine spécialisée volet réadaptation pour assurer le bon fonctionnement de ce secteur;

**CONSIDÉRANT** l'importance de nommer un chef de service en réadaptation pour assurer le bon fonctionnement de ce secteur;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de la docteure Christine Fournier d'occuper ces deux postes;

**CONSIDÉRANT** le mandat déterminé par le président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (voir en annexe);

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens lors d'une rencontre tenue le 10 avril 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de docteure Christine Fournier à titre d'adjointe au chef du département de médecine spécialisée volet réadaptation, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 14 juin 2018 au 13 juin 2022.

### 9.1.2 Congés divers de médecins, dentistes ou pharmaciens (4)

### Résolutions CA20180614-10-01

# CONGÉ DE MATERNITÉ – Docteure Marie-Eve Parent – Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les médecins et les dentistes, leur attribue un statut, leur accorde des privilèges et prévoit les obligations qui y sont rattachées:

**CONSIDÉRANT** que le Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest précise que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit aviser le conseil d'administration de tout congé significatif occasionnant une cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis une procédure relative à la gestion des plans d'effectifs médicaux et que cette dernière prévoit l'adoption d'une résolution du conseil d'administration pour tout congé de service d'une durée supérieure à trois mois;

**CONSIDÉRANT** que docteure Marie-Eve Parent, omnipraticienne dans le département de médecine d'urgence, numéro de permis 15452, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens sera en congé de maternité du 17 février 2018 au mois de février 2019;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le congé de maternité de docteure Marie-Eve Parent pour l'installation de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest du 17 février 2018 au mois de février 2019.

# Résolutions CA20180614-10-02

# CONGÉ DE MATERNITÉ – Docteure Caroline Bourassa-Fulop – Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les médecins et les dentistes, leur attribue un statut, leur accorde des privilèges et prévoit les obligations qui y sont rattachées:

**CONSIDÉRANT** que le Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest précise que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit aviser le conseil d'administration de tout congé significatif occasionnant une cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis une procédure relative à la gestion des plans d'effectifs médicaux et que cette dernière prévoit l'adoption d'une résolution du conseil d'administration pour tout congé de service d'une durée supérieure à trois mois;

**CONSIDÉRANT** que docteure Caroline Bourassa-Fulop, omnipraticienne dans le département de médecine d'urgence, numéro de permis 12130, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens sera en congé de maternité du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 1<sup>er</sup> février 2019;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le congé de maternité de docteure Caroline Bourassa-Fulop pour l'installation de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 1<sup>er</sup> février 2019.

# Résolutions CA20180614-10-03

CONGÉ DE MATERNITÉ – Docteure Najlaa Houssaini – Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les médecins et les dentistes, leur attribue un statut, leur accorde des privilèges et prévoit les obligations qui y sont rattachées:

**CONSIDÉRANT** que le Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest précise que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit aviser le conseil d'administration de tout congé significatif occasionnant une cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis une procédure relative à la gestion des plans d'effectifs médicaux et que cette dernière prévoit l'adoption d'une résolution du conseil d'administration pour tout congé de service d'une durée supérieure à trois mois;

**CONSIDÉRANT** que docteure Najlaa Houssaini, omnipraticienne obstétricienne dans les départements de médecine générale et de gynécologie-obstétrique, numéro de permis 13477, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens sera en congé de maternité du 24 décembre 2017 au 31 décembre 2018;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le congé de maternité de docteure Najlaa Houssaini pour l'installation de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest du 24 décembre 2017 au 31 décembre 2018.

## Résolutions CA20180614-10-04

# CONGÉ SABBATIQUE – Docteure Sylvie Dufresne – GMF-U de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les médecins et les dentistes, leur attribue un statut, leur accorde des privilèges et prévoit les obligations qui y sont rattachées:

**CONSIDÉRANT** que le Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest précise que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit aviser le conseil d'administration de tout congé significatif occasionnant une cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis une procédure relative à la gestion des plans d'effectifs médicaux et que cette dernière prévoit l'adoption d'une résolution du conseil d'administration pour tout congé de service d'une durée supérieure à trois mois;

**CONSIDÉRANT** que docteure Sylvie Dufresne, omnipraticienne au GMF-U de l'Hôpital Anna-Laberge dans le département de médecine générale, numéro de pratique 83106, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest demande un congé sabbatique du 15 mai 2018 au 14 mai 2019;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le congé sabbatique de docteure Sylvie Dufresne, omnipraticienne dans le département de médecine générale, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour le GMF-U de l'Hôpital Anna-Laberge, et ce, pour la période du 15 mai 2018 au 14 mai 2019.

### 9.1.3 Démissions et retraite de médecins, dentistes ou pharmaciens

## Résolutions CA20180614-11-01

# DÉMISSION – Docteure Marie Letendre – CLSC Châteauguay du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteure Marie Letendre, omnipraticienne, membre actif dans le département de médecine générale, numéro de pratique 97123, démissionne à compter du 1<sup>er</sup> août 2018 du CLSC Châteauguay;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Marie Letendre, effective le 1<sup>er</sup> août 2018.

### Résolutions CA20180614-11-02

# DÉMISSION – Docteur Alex Richard – Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteur Alex Richard, omnipraticien à l'hospitalisation, membre actif dans le département de médecine générale, numéro de pratique 05273, démissionne à compter du 4 septembre 2018 de l'Hôpital Anna-Laberge;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Alex Richard effective le 4 septembre 2018.

## Résolutions CA20180614-11-03

# DÉMISSION – Docteure Natacha Dragin – GMF-U de l'Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteure Natacha Dragin, omnipraticienne, membre actif dans le département de médecine générale, numéro de pratique 99080, démissionne à compter du 15 juin 2018 du GMF-U de l'Hôpital Anna-Laberge;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Alex Richard effective le 15 juin 2018.

### Résolutions CA20180614-11-04

# DÉMISSION – Docteure Anne-Sophie Dion-Plante – Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteure Anne-Sophie Dion-Plante, omnipraticienne à l'hospitalisation, membre actif dans le département de médecine générale, numéro de pratique 15473, a démissionné le 1<sup>er</sup> mai 2018 de l'Hôpital Anna-Laberge;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Anne-Sophie Dion-Plante effective le 1<sup>er</sup> mai 2018.

### Résolutions CA20180614-11-05

# DÉMISSION – Docteur Guy Therrien – Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteur Guy Therrien, omnipraticien à l'hospitalisation, membre actif dans le département de médecine générale, numéro de pratique 05283, a démissionné le 5 mars 2018 de l'Hôpital Anna-Laberge;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Guy Therrien effective le 5 mars 2018.

## Résolutions CA20180614-11-06

# DÉMISSION – Docteur Stéphane Olivier – Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteur Stéphane Olivier, omnipraticien à l'hospitalisation, membre actif dans le département de médecine générale, numéro de pratique 98436, a démissionné le 3 janvier 2018 de l'Hôpital Anna-Laberge;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Stéphane Olivier effective le 3 janvier 2018.

### Résolutions CA20180614-11-07

# DÉMISSION – Docteur Wassim Chatoo – Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteur Wassim Chatoo, omnipraticien à l'hospitalisation, membre actif dans le département de médecine générale, numéro de pratique 16860, démissionne à compter du 4 juillet 2018 de l'Hôpital Anna-Laberge;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Wassim Chatoo effective le 4 juillet 2018.

## Résolutions CA20180614-11-08

# DÉMISSION – Docteure Inthysone Rajvong – Hôpital Anna-Laberge du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteure Inthysone Rajvong, omnipraticienne à l'urgence, membre actif dans le département de l'urgence, numéro de pratique 04119, démissionne à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 de l'Hôpital Anna-Laberge;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Inthysone Rajvong effective le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

## Résolutions CA20180614-11-09

# DÉMISSION – Docteur Jean-Marc Lepage – CLSC Kateri du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteur Jean-Marc Lepage, omnipraticien en santé publique, membre associé dans le département de médecine générale, numéro de pratique 66086, a démissionné le 31 décembre 2017 du CLSC Kateri;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Jean-Marc Lepage, effective le 31 décembre 2017.

### Résolutions CA20180614-11-10

# DÉMISSION – Docteure Sophie Venne – CLSC Kateri du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteure Sophie Venne, gynécologue-obstétricienne en santé publique, membre associé dans le département de médecine générale, numéro de pratique 95304, a démissionné le 31 décembre 2017 du CLSC Kateri;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Sophie Venne, effective le 31 décembre 2017.

#### Résolutions CA20180614-11-11

# DÉMISSION – Docteur Robert Breton – CLSC Kateri du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteur Robert Breton, omnipraticien en santé publique, membre associé dans le département de médecine générale, numéro de pratique 93055, a démissionné le 31 décembre 2017 du CLSC Kateri;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Robert Breton, effective le 31 décembre 2017.

## Résolutions CA20180614-11-12

# RETRAITE – Docteure Sylvie Trudeau – CLSC de St-Rémi du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que docteure Sylvie Trudeau, omnipraticienne, membre actif dans le département de médecine générale, numéro de pratique 80399, part à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 du CLSC St-Rémi;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le départ à la retraite de docteure Sylvie Trudeau effective le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

## Résolutions CA20180614-11-13

# DÉMISSION – Madame Sandra Chapados – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

**CONSIDÉRANT** que madame Sandra Chapados, pharmacienne, membre actif dans le département de pharmacie, numéro de pratique 95102, a démissionné le 2 juin 2018 du Centre intégré de santé et de services sociaux;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de madame Sandra Chapados, effective le 2 juin 2018.

# Résolutions CA20180614-11-14

**DÉMISSION – Madame Isabelle Baltazar – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest CONSIDÉRANT** que madame Isabelle Baltazar, pharmacienne, membre actif dans le département de pharmacie, numéro de pratique 213801, a démissionné le 10 avril 2018 du Centre intégré de santé et de services sociaux;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de madame Isabelle Baltazar, effective le 10 avril 2018.

### 9.2 Affaires administratives

# 9.2.1 Renouvellement de l'entente de partenariat avec le Centre d'éthique du CISSS de Laval et le CISSS de la Montérégie-Ouest pour l'année 2018-2019

**Résolution CA20180614-12** 

**CONSIDÉRANT QUE** les comités d'éthique relèvent directement du conseil d'administration des établissements, notamment pour en assurer l'indépendance;

**CONSIDÉRANT QUE** la volonté du conseil d'administration est de poursuivre le développement des activités du comité d'éthique clinique de manière à répondre à la croissance des demandes de consultations;

**CONSIDÉRANT** l'importance de poursuivre les activités de formation des membres du comité d'éthique clinique grâce à l'apport d'experts du domaine;

CONSIDÉRANT le bilan positif de l'entente conclue le 21 décembre 2016 avec le CSSS de Laval;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de coordination clinique;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique le 23 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest autorise le renouvellement de l'entente de service entre le CISSS de Laval et notre établissement pour l'année financière 2018-2019. L'entente de service devra respecter les budgets prévus à cet effet.

## 9.2.2 Règlement sur l'organisation de l'enseignement et de la recherche

## **Résolution CA20180614-13**

**CONSIDÉRANT QUE** le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements prévoit l'adoption d'un règlement sur l'organisation de l'enseignement et de la recherche par les conseils d'administration des établissements du RSSS;

**CONSIDÉRANT QUE** le CISSS de la Montérégie-Ouest participe activement à l'enseignement et à la recherche dans le but de former une relève compétente et d'engendrer des bénéfices directs ou indirects à ses usagers, à ses employés et à la société:

**CONSIDÉRANT QUE** le CISSS de la Montérégie-Ouest a le devoir de s'assurer que les activités d'enseignement et de recherche menées entre ses murs ou sous ses auspices sont conformes aux lois, règlements, normes et pratiques applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** le Règlement sur l'organisation de l'enseignement et de la recherche vise à assurer la conformité des activités d'enseignement et de recherche aux lois, règlements, normes et pratiques applicables et, par le fait même, la protection des usagers, des participants de recherche de même que celle de l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction lors de la rencontre du 1er mai 2018:

CONSIDÉRANT la recommandation du comité soins et services à la clientèle lors de la séance du 24 mai 2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte le Règlement sur l'organisation de l'enseignement et de la recherche.

# 9.3 Rapports annuels 2017-2018

# 9.3.1 Rapport annuel 2017-2018 - Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

# **Résolution CA20180614-14**

**CONSIDÉRANT** que les comités du conseil d'administration et les conseils professionnels institués par le conseil d'administration doivent produire un bilan annuel de leurs activités pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars de chaque année et le soumettre au conseil d'administration;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest prenne acte du rapport annuel du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour l'exercice 2017-2018.

### 10. Affaires nouvelles

Aucun point n'est ajouté aux affaires nouvelles.

## 11. Documents déposés pour information

Les documents suivants ont été soumis aux administrateurs à titre informatif.

- 11.1 Tableau de suivi des recommandations/conditions du conseil d'administration Statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens
- 11.2 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ Période du 1er avril au 31 mai 2017
- 11.3 État de situation sur les infections nosocomiales Mise à jour périodique à la période 13, se terminant le 31 mars 2017
- 11.4 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 26 avril au 7 juin 2017

# 12. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration rappelle la tenue de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration qui se tiendra le mercredi, 19 septembre 2018, au Centre d'hébergement d'Ormstown.

La journée annuelle de réflexion se tiendra le 21 juin prochain au centre de service du 101 rue Lauzon à Châteauguay.

# 13. Clôture de la séance

Le président du conseil d'administration procède, sur proposition dûment faite et appuyée, à la levée de la séance publique régulière du conseil d'administration, à 21 h 30.

Claude Jolin Yves Masse Président Secrétaire

Rédigé par : Chantal Caviola

Conseillère cadre au bureau du président-directeur général

Volet conseil d'administration